



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 6 - Vie du village
- p. 7 - Ecole
- p. 8 - Travaux
- p. 9 - Initiatives citoyennes
- p. 10 / 11 - Commissions
- p. 11 / 13 - Associations
- p. 14 - Réunions du conseil municipal
- p. 15 - Montferrand en images
- p. 16 - Actualités

69

EDITO DU MAIRE

Depuis mars 2020, nous vivons une période inédite qui nous contraint et nous impose des sacrifices. L'été dernier, nous avons cru que la pandémie s'éloignait de nos vies. A l'écriture de cet éditto, début décembre, de nombreuses incertitudes planent sur les fêtes de fin d'année, moments festifs de retrouvailles. Mon optimisme mesuré me laisse toutefois penser, notamment grâce à la vaccination d'une grande majorité d'entre nous, que nous pourrions profiter du Père Noël et de tous les bonheurs qu'il suscite, entourés de tous ceux que nous chérissons.

Dans le contexte actuel, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu pour la deuxième année consécutive. Et pourtant, nous aurions tant à nous dire. Nous avons tellement besoin de nous retrouver. Les effets du COVID sur nos vies, sur nos comportements, nous éloignent un peu plus chaque jour. Des frémissements de retrouvailles, très vite éteints, doivent tout de même nous laisser espérer des jours meilleurs.

En cette fin d'année, trois grandes « figures » de notre tissu associatif ont souhaité prendre du recul et céder leur poste de président. Toute d'abord, Guy Carol, président des Anciens Combattants pendant 38 ans, Robert Roger, président de la Cassole et vice-président du Comité des Fêtes pendant 20 ans, et, enfin, Fernand Pérez, président du Comité des Fêtes pendant 7 ans. Je les remercie très sincèrement pour leur investissement, leur dévouement et leur passion dans les fonctions qui ont été les leurs au service de la population. Si la Cassole Montferrandaise a retrouvé une direction avec Yves Ricard, je ne peux qu'inviter chaque Montferrandais à suppléer les présidents sortants de deux autres formations.

Je vous souhaite de vivre de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de ceux que vous aimez. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent, pour ceux qui, peut-être, passeront les fêtes seuls : une main tendue vaut mieux que de longs discours.

Pour terminer, j'adresse une pensée affectueuse à nos deux centenaires Joséphine et Annette.

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année, des vœux de bonheur, de bonne santé. Que 2022 comble tous vos désirs et qu'elle nous offre la possibilité de nous retrouver rapidement.

Je vous embrasse. Joyeux Noël et Bonnes Fêtes de fin d'année. Bien à vous.

Ch. PRADEL

VIE DU VILLAGE



Internet par le THD (Très Haut Débit)

Depuis quelques semaines, la quasi-totalité du territoire communal est couvert par le THD Radio (4G LTE) afin que les Montferrandais puissent avoir une connexion internet digne de ce nom. Le SYADEN a installé, ou est en passe de le faire, des relais sur les communes de Gourvieille, Labastide d'Anjou et Labécède-Lauragais.

Le relai de Montmaur sera opérationnel début 2022. Le débit devrait monter en puissance au fur et à mesure des mises en service des antennes. Dans un premier temps, vérifiez votre éligibilité sur le site internet du SYADEN (www.syaden-thdradio.fr/fai). Ensuite, consultez les offres des opérateurs suivants : Alsatis Télécom, Apinet, Nordnet.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous en informer, nous transmettrons au technicien du SYADEN chargé de ce dossier.



Halloween

La pandémie ayant laissé un peu de répit, les enfants (et leurs parents) se sont lancés dans les rues du village en quête de bonbons et autres sucreries. Nous sommes le 31 octobre, le soir, où il est permis de faire peur. Et nous avons rencontré des sorcières pas très maléfiques, des monstres gentils, des vampires rassurants,..... Bref, tout un petit monde qui a certainement obtenu beaucoup de friandises et jeté peu de sorts....



Soirée conviviale entre voisins aux Metches Basses

Pour la petite histoire, au début des années 70, trois foyers étaient établis au hameau des Metches Basses. Aujourd'hui 13 familles y habitent et représentent une trentaine d'habitants dont plusieurs installés récemment. Alors, profitant d'une clémente soirée d'été, Marie-Pierre, Nathalie, Jean-Claude & Alain ont lancé l'idée que tout ce petit monde puisse faire plus ample connaissance lors d'une soirée de fête des voisins.

Et l'auberge espagnole fut bien garnie, chacun apportant au pot commun plus qu'il ne put être consommé. De tours de magie prodigués par Benoit devant des enfants captivés, de bavardages en papotages, tout cela autour d'un apéritif dinatoire, la soirée se termina fort tard, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Même les plus anciens ne voulaient plus quitter la place.



Après ces mois de confinement, il faisait bon se rencontrer, se rassembler. Le hameau des Metches Basses a retrouvé son animation d'après-guerre, celle où le soir, sur le banc devant la porte, on discutait, on se donnait des nouvelles, on parlait des travaux des champs, on se posait un peu après une journée de labeur.

FAIRE LE BON CHOIX !

TRI SELECTIF :

82€/TONNE

**DECHETS ULTIMES
SACS NOIRS :**

178,50€/TONNE



Cette initiative approuvée par l'ensemble des « Metchois », leur participation en est la preuve, on s'est promis de la réitérer l'année prochaine. Vu l'ambiance, on s'en serait douté. Et c'est tant mieux car, par ces moments forts agréables, la convivialité du hameau reste des plus sympathiques et il y fait bon vivre.



DU VILLAGE VIE



Quand demander votre retraite ?
6 mois avant votre départ souhaité



Votre retraite approche et vous appréhendez la complexité des démarches qui vous attendent ?

Bonne nouvelle : vous pouvez déposer une unique demande pour tous vos régimes, par Internet, 6 mois avant votre départ. Un gage de simplicité.

Retraite de base, retraite complémentaire... Auparavant, au moment de demander votre retraite, vous deviez multiplier les dossiers auprès de chacun de vos régimes. Depuis 2019, vous pouvez déposer **une unique demande par internet** pour tous vos régimes de retraite. Cela vous garantit de faire valoir vos droits sans risque d'en oublier. En effet, les régimes auxquels vous avez cotisé (public, privé, indépendants) au cours de votre vie professionnelle vous sont automatiquement proposés.

Comment accéder au service ?

Pour demander votre retraite en ligne, il suffit de vous **connecter à votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr**. Ensuite, complétez le formulaire de demande en six étapes. Il est **personnalisé et prérempli**. Joignez vos justificatifs en les scannant ou en les photographiant. Puis envoyez votre demande !

Un conseiller au sein de chacun de vos régimes de retraite examine alors votre demande, et vous contacte si besoin.

Une démarche sécurisée

La connexion se fait via FranceConnect, votre **accès sécurisé** aux services publics.

Vous êtes accompagnés pas à pas

La demande de retraite unique vous permet de réaliser cette démarche à votre rythme, dans les meilleures conditions. Avant de commencer, prenez le temps de consulter cette vidéo qui vous **guide pas à pas**.

<https://youtu.be/-gCA-cUfjek>

Lors de la saisie les informations peuvent être modifiées à tout moment. Votre demande peut être enregistrée et complétée plus tard. Elle est conservée 90 jours. Lors de l'envoi, un récapitulatif des informations renseignées vous est proposé. Vous recevez un e-mail de confirmation de bonne réception de votre demande par les régimes de retraite. Enfin, vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier Assurance retraite depuis le service en ligne « Suivre ma demande en cours » sur lassuranceretraite.fr.



Les 100 ans d'Annette Biau

Après des mois d'isolement, qu'il fût agréable de se retrouver, le 28 août dernier, pour fêter dignement notre troisième centenaire : Annette BIAU née PLANQUES. Annette vit le jour le 23 août 1921, dans la maison jouxtant la salle des fêtes. Son père y exerçait le métier de forgeron/maréchal-ferrant. Cadette de 4 soeurs, Annette suit sa scolarité à l'école des filles, ancienne école communale. Elle participe aux travaux de la basse-cour, mais aussi, quelques années plus tard, aux travaux des champs chez des employeurs locaux (à Las Touzeilles, à Ferrabouc,....).

Par son mariage avec Paul, elle « monte à la ville ». De cette union, naîtront Robert, domicilié chemin des Coustous, et Claudine, épouse Gleizes, résidant en banlieue toulousaine. Quatre petits-enfants la combleront de joie, puis cinq arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit fils. Annette est la mémoire de notre village. De la construction du Phare de l'Aéropostale à la distribution des télégrammes en campagne, du ferrage des chevaux du Canal par son père aux corvées du transport de l'eau de ce même Canal, des processions religieuses dans le village aux bals organisés à Naurouze, Annette est une source de souvenirs. En cette fin d'août, par une belle soirée d'été, une centaine de Montferrandais sont venus la féliciter et lui dire toute leur admiration et leur reconnaissance. C'était une bien belle soirée.



VIE DU VILLAGE



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Les Maisons France Services près de chez nous :

- Salles sur l'Hers : 9 rue des Rosiers - 04 68 60 38 98
- La Maison France Services de Castelnaudary est en cours d'installation : 9 Boulevard Lapasset - 06 41 94 58 48 (provisoire)



Développement entrepreneurial

Multiservices

A Montferrand, depuis cet été 2021, Clément Guiraud propose ses services pour vos installations, rénovations et dépannages électriques, électroménagers et automatismes. Que vous ayez besoin de rénover une installation domestique, de poser ou réparer un automatisme de portail / volet roulant, ou de dépanner n'importe quel appareil électrique de votre maison (lave-linge, sèche-linge, four, TV, Hi-Fi...), vous pouvez faire appel à ses services.

Pour tout renseignement : Clément Guiraud à contacter au 07 87 21 41 65 - cgui11@hotmail.fr

Célébration de l'armistice, 11 novembre

Chaque 11 novembre la commémoration de l'armistice est célébrée partout en France pour rendre hommage aux combattants de la première guerre mondiale.

Le 11 novembre 2021, à Montferrand, cette cérémonie a revêtu un aspect particulier puisqu'il a été possible de l'organiser en présence du public alors que depuis mars 2020 les différentes contraintes de déplacement et de regroupement, nécessaires pour une sécurité sanitaire, n'avaient pas permis de cérémonie publique.

Ainsi, au-delà des gestes officiels (minute de silence, lecture du message ministériel, dépôt d'une gerbe au monument aux morts et évocation des militaires décédés), ce 11 novembre fut marqué par un retour vers la convivialité dans le respect de la protection sanitaire de chacun et avec les « gestes barrière ».

Le public d'une cinquantaine de personnes représentait toutes les générations et notamment les enfants qui ont été associés au déroulement de la commémoration en nommant les Montferrandais morts pendant les guerres



depuis le conflit de 14/18, en allumant trois bougies portées à côté de la gerbe et en lisant trois lettres émouvantes de soldats lors de la grande guerre écrites à leur famille.



La Marseillaise fut chantée en cœur par l'ensemble des participants.

Monsieur le maire a tenu à remercier M. Guillaume Carol pour les nombreuses années passées au sein de l'association des anciens combattants et pour les organisations successives non seulement des cérémonies mais aussi des expositions dont il a fait bénéficier la population.

L'apéritif, offert à l'issue de la cérémonie, était là encore un gage de convivialité.



Inscriptions sur les listes électorales

Quatre scrutins sont organisés en 2022 : élection présidentielle (10 et 24 avril), élections législatives (12 et 19 juin).

Nous invitons les personnes nouvellement installées, si elles le souhaitent, à s'inscrire sur les listes électorales, soit en se présentant en mairie munies de l'ancienne carte d'électeur, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit en se connectant sur « service-public.fr ». Quel que soit le mode, la démarche doit être faite au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection. Pour éviter tout problème, nous conseillons une inscription bien en amont de cette date butoir.

Recensement des jeunes de 16 ans

Nous rappelons que les jeunes, filles ou garçons, qui atteignent leurs 16 ans, doivent se faire recenser pour la journée citoyenne, avant la fin du trimestre qui suit leur anniversaire. Sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille, une attestation leur est délivrée, obligatoire pour se présenter à tout examen (baccalauréat,...), pour s'inscrire dans les grandes écoles, pour passer le permis de conduire,... Suite à ce recensement, ils sont contactés, dans leur 17^{ème} année, par la Direction du Service National et de la Jeunesse du Ministère des Armées pour effectuer leur journée citoyenne. Depuis la pandémie, cette journée n'est plus en présentiel mais en visio.



Eau potable, le facture va baisser

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif relève de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA).

Notre contrat d'affermage de l'eau potable avec notre délégataire Suez Environnement arrivait à son terme le 31 décembre 2019. Il a été prolongé de deux ans pour faire partie d'un nouveau contrat regroupant 18 communes dont Castelnaudary.

Durant l'année 2021, un appel d'offres a été lancé avec l'appui de l'Agence Technique Départementale. La compétition, la mise en concurrence et les négociations ont été apès.

C'est Suez Environnement qui a remporté le marché. Le montant des factures va baisser selon les communes de 4 à 40 %.

Pour Montferrand, la baisse sera d'environ 10%. En effet, nous avons déjà un contrat très favorable, ce qui atténue la diminution.

Ce nouveau contrat court jusqu'au 31 décembre 2028, période durant laquelle les contrats des autres communes vont arriver à leur terme. Nous allons profiter de cette période pour réfléchir à la faisabilité d'une régie intercommunale de gestion de

l'eau et de l'assainissement, et la comparer à une délégation de service public (DSP).

Jusqu'en 2028, l'assainissement à Montferrand va rester en régie comme nous l'avons décidé en 2001.

Dès 2022, la CCCLA va travailler sur l'harmonisation des surtaxes et de la facturation du prix de l'eau proprement dite.

Pour conclure, les équilibres budgétaires de la gestion de l'eau et de l'assainissement ne sont pas simples. Nous parlons de l'entretien et de la réhabilitation, si nécessaire, de 44 stations d'épuration, de 1000 km de réseau d'eau potable, entièrement gérés donc par la CCCLA. La commune n'a donc plus, directement, la main sur les décisions qui sont prises en matière de priorisation de travaux. Par contre notre voix est entendue et nous comptons sur vous pour signaler les fuites.

Par ailleurs, pour RésEau 11, syndicat départemental d'adduction d'eau potable, c'est également Suez Environnement qui a remporté le marché du secteur ouest du département, et ce pour une durée de 3 ans, poursuivant ainsi la gestion du réseau syndical qui alimente chaque réservoir communal.

VIE DU VILLAGE



Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA)

La vie de notre communauté de communes a connu en 2021 plusieurs événements marquants.

Tout d'abord, même si deux articles évoquent le sujet, il paraît essentiel de rappeler que le nouveau contrat de l'eau potable, négocié à l'échelon intercommunal, va permettre de substantielles économies sur nos factures. On constate tous les bienfaits et les avantages de se regrouper et le fondement même de l'intercommunalité.

En octobre dernier, le conseil communautaire a validé le nouveau projet de « l'interco ». Il est soumis à l'approbation des 43 conseils municipaux, le nôtre a voté favorablement. Ce sont près de 100 fiches actions qui pourront ainsi être menées tout au long du mandat, le résultat d'un long travail que la pandémie a quelque peu perturbé.

En juillet dernier, Philippe BERNARD, notre directeur général des services, est parti exercer d'autres missions dans une autre collectivité, après 20 ans de dévouement à notre entité. Qu'il soit, ici, vivement remercié pour son engagement, son professionnalisme, sa gentillesse au service de notre collectivité. Il laisse une empreinte indélébile et a permis, pendant ces 20 ans, de faire évoluer notre communauté pour en faire un outil performant au service de l'ensemble de notre territoire. Depuis le 15 septembre dernier, c'est Mr Olivier BOISSEZON qui est notre nouveau directeur. Ces qualités permettent d'assurer une continuité du travail effectué en impulsant une nouvelle dynamique.

Pour terminer, la cour des comptes a épluché, analysé et décortiqué les budgets de la CCCLA. Dans ses conclusions, elle fait apparaître une comptabilité saine, une excellente santé financière. De plus, elle relève les bonnes dotations aux communes en matière de réversions, ce qui leur permet de bien fonctionner.

Communautairement vôtre. Ch. PRADEL, Vice-président de la CCCLA.

**LEVER LE PIED
QUAND VOUS
CROISEZ OU DOUBLEZ
VELO OU PIETON !!!**



**LES FEUILLES
MORTES SE
RAMASSENT :
L'AFFAIRE
DE TOUS**



LE PRIX DE L'EAU BAISSÉ

Sur notre territoire, l'ensemble des maires a pris la décision de transférer les compétences eau et assainissement à la communauté de communes au 1er janvier 2018. Ce choix était motivé par la volonté d'assurer un service de qualité, de se donner les moyens de mener les investissements nécessaires, et de négocier les tarifs.

Ainsi avons-nous signé une convention avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour 2 millions d'euros de subvention d'investissements sur 5 ans sur nos réseaux qui représentent plus de 1 000 km de canalisation et 41 stations d'épurations. La CCCLA a mené la négociation sur un nouveau contrat de délégation de service public pour ceux arrivant à terme en 2021 soit 15 000 abonnés et 75 % de la population de la CCCLA pour l'eau potable et 71% pour l'assainissement.

Le contrat a été attribué à SLEZ à compter du 1er janvier 2022. La mise en concurrence des candidats, nous a permis d'obtenir une **baisse des tarifs** pour tous quel que soit le volume de consommation.

AINSI POUR MONTEFERRAND, LES TARIFS 2022 SERONT EN BAISSÉ DE 9.7% PAR RAPPORT À 2021*



* pré-estimé sur la base d'une consommation de 120m3 (hors taxe agence de l'eau (= 7 centimes/m3 en 2021))

Pour une consommation de 120m3, l'économie sera de 47,00 euros sur l'eau potable.

Très heureux de pouvoir ainsi faire baisser le prix de ce service si important, nous vous assurons de notre grande vigilance quant à la qualité du service rendu.

Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

ECOLE DE L'AUTA



Accueil des nouveaux

Afin qu'ils puissent s'intégrer facilement à la rentrée de septembre, les nouveaux élèves sont généralement accueillis lors de la dernière semaine de classe en juillet. Or, depuis la Covid 19, et les conditions sanitaires qu'elle entraîne, impossible !! Pour toutefois reconnaître les locaux et prendre contact avec maîtresse Nadine et Christelle, un accueil des nouveaux écoliers et de leurs parents a été organisé le mercredi 7 juillet en fin de matinée. Cour, salle de classe, dortoir, réfectoire,... nos petits « maternelles » ont découvert ce milieu qui leur est quotidien aujourd'hui. Ainsi, les parents ont été rassurés.

Sortie à la Cité de l'Espace

Cette sortie organisée le 28 septembre par Maîtresses Pascale et Julie pour leurs élèves de CM et CE, est tombée à point nommé !!! Thomas Pesquet était alors présent dans la station spatiale.

Des étoiles pleins les yeux ! C'est ainsi qu'ils sont revenus de la Cité de l'Espace : système solaire, engins spatiaux, navette, postes interactifs,... De quoi, maintenant, alimenter (et agré-menter) les exercices de maths, de français, et autres sciences !

Les enfants ont été enchantés et cela a clôturé le travail commencé l'année précédente au tour du séjour de Thomas PESQUET dans l'ISS.



Apprendre en s'amusant

Après avoir visionné « Le Cirque » de Charlie CHAPLIN et juste avant les festivités de Noël, les CE 1 et CE 2 fabriquent des objets d'animation par illusions d'optique.

Pour le concours de lecture des incorruptibles, 5 albums ont été reçus, ils vont circuler entre les élèves jusqu'au vote final en mai 2022

Le 18 novembre, la compagnie Ruban Bleu a proposé une animation gratuite à Villeneuve la Comptal sur la sécurité routière dans les transports scolaires.

Rose-Marie NAYRAL de l'association Lire et Faire Lire a eu l'autorisation de reprendre ses interventions bénévoles auprès des Boutons d'Or, des Violettes et des Pastels.

Les jeunes agriculteurs à l'école

Les jeunes agriculteurs de l'Aude ont été accueillis à l'école pour la semaine du goût. Ils proposent des ateliers autour de la culture des céréales et une dégustation de produits BIO régionaux. Par le biais de Baptiste Imbert, ils ont transporté leur ferme à l'école de l'Auta, dans la classe des CM. Productions végétales, animales, transformations, tout a été évoqué par des présentations, des jeux, des défis, et, bien sûr, incontournable, la visite du gros tracteur qui fait toujours son effet !!



Règlement des services TAP

Nouvelles modalités pour garde-rie, cantine : la suppression par l'Etat de certains services à la trésorerie de Castelnaudary implique l'inutilité d'assurer une permanence. Désormais ces services municipaux seront payés soit par virement soit en espèces dans certains bureaux de tabac.

Temps d'activité périscolaire (TAP)

En raison d'une rentrée sous contrôle (Covid oblige), du non brassage des enfants et du port du masque en intérieur pour les enfants des classes élémentaires, les activités à l'extérieur sont privilégiées.

Les enfants de plus de 7 ans participent à des jeux collectifs (ballon prisonnier, baret...), à des courses de relais et à des activités de lancer (javelots, disques, poids) en vue de découvrir quelques disciplines des jeux olympiques de Paris.

Pour les enfants de moins de 7 ans, l'activité vélo est proposée, le lundi et le mardi aux élèves de maternelle (toutes petites sections, petites et moyennes sections) qui découvrent cette activité avec des tricycles, des vélos stabilisés, des trottinettes et des draisienne. Le jeudi et le vendredi, ce sont les élèves de grande section de maternelle et de CP présents au TAP qui roulent à vélo avec ou sans petites roues stabilisatrices.

Tous apprennent à manier leurs véhicules sur un circuit dans la cour de récréation et à respecter les panneaux du code de la route installés sur le parcours.

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui ont fait dons de vélos, draisienne et trottinettes, ainsi cette activité est une réussite, très appréciée des enfants.

Mots d'enfants :

« J'aime mon doudou et j'aime pas le masque mais moi je le mets pas. La pâte à modeler je l'aime ! » P. 3 ans.

« Moi ce qui me plaît le plus, c'est les blagues, avec maîtresse on a deviné les mots : jeux de cartes, la couture, la boxe. Ce que je n'aime pas c'est le masque » L. 5 ans.

« J'aime la cour et aussi j'aime la cantine quand Nathalie fait des pâtes. J'aime pas quand on mange des légumes et le travail » L. 5 ans.

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS



Voirie

Plusieurs fossés ont été curés et notamment en bordure de la route vers Les Pagès. Une opération goudronnage sur le Chemin Blanc (Beauséjour/route de St-Laurent) et sur le chemin de La Foucade a été lancée ainsi que quelques tronçons, heureusement plus courts.



La réfection partielle (« emplois ») a été réalisée sur la route de Las Touzeilles vers Montmaur, et de la Fount d'Alzouno vers Airoux. Au total, le montant de tous ces travaux est le suivant :

- Goudronnage :	
. Chemin Blanc :	46 440 €
. La Foucade :	15 106 €
. En Cabanel :	2 818 €
. Traverse du Récantou d'Enjanrous :	2 028 €
	TOTAL : 66 392 €
- Fossés :	9 700 €
- « Emplois » :	3 400 €

Ateliers municipaux

A l'étroit dans le local actuel, et obligés de louer une travée chez Mme Lassalle, les conseillers ont décidé de transférer l'atelier municipal dans la première partie de notre bâtiment, louée jusqu'à présent à un ébéniste. Ainsi de 100 m² pour lesquels nous avons certainement trouvé un locataire, nous passerons à 250 m².



Électrification rurale

Les travaux d'électrification rurale entre Prat et Mandore sont en phase d'achèvement. Entièrement financée par le SYADEN dans le cadre d'un programme FACE Sécurisation, la mise en souterrain a été la seule solution acceptée par les services autoroutiers. Il reste encore les anciens supports qui seront ôtés courant de l'été.

Éclairage public

Nous avons obtenu une subvention pour la première phase de l'éclairage public. Les travaux devraient débuter début janvier, sur les secteurs chemin du Saoulou et chemin du Barri Pitchou avec la mise en place de lampes à LED, et à de l'arrêt de bus sur la RD 6113 pour sécuriser les lieux.

Place de la mairie : étude d'aménagement

La rénovation et la mise aux normes de la Mairie s'achevant, le conseil municipal entame une réflexion sur un nouveau grand projet, celui du réaménagement de la Place de la Mairie. L'idée étant de complètement repenser l'espace allant de la salle des fêtes jusqu'au terrain de tennis, afin d'en faire un lieu de rassemblement convivial, nous avons décidé de prendre conseil auprès de professionnels.

Lors de notre recherche d'architecte paysager, le hasard nous a permis de rencontrer l'équipe enseignante du CFA d'Auzeville. Chaque année, celle-ci recherche des projets d'aménagement d'espaces publics afin de faire travailler et de mettre en situation professionnelle les 2 classes de BTS « aménagement paysager » présentes au CFA. La démarche est totalement gratuite pour les collectivités. Le travail des étudiants s'étend sur 2 années. Durant la première année, ils réalisent un diagnostic et une étude paysagère du site, et c'est en fin de seconde année qu'ils font des propositions d'aménagement, avec plans, chiffrage, phasage des travaux et planning d'entretien.



Le conseil municipal, séduit par cet échange, a donc décidé de conventionner avec le CFA. Les apprentis se déplaceront à plusieurs reprises à Montferrand, dans un premier temps pour étudier le site et prendre connaissance de nos attentes, et dans un second temps pour une présentation finale de leurs projets en présence d'élus et d'habitants.

Autres travaux

- Nous sommes toujours dans l'attente de notre entrepreneur pour les aménagements des points d'apport volontaire.
- A Naurouze : nous avons eu une nouvelle fuite d'eau, sur la conduite communale. La réfection de la voirie reste à faire. Un véhicule, non identifié, a heurté le pont de l'Ecluse et le parapet devra être reconstruit.
- A l'église, dans la sacristie, un morceau de plafond s'est effondré et nous envisageons de refaire les toitures, en partie basse, sur les côtés de l'église.
- Nous devons reconstruire un local pour stocker le matériel de l'école.
- Des sondages ont été réalisés près d'En Bonis pour l'étude de faisabilité d'un bassin de rétention des eaux (PPRI : plan de prévention des risques d'inondations).
- Suite au départ de la locataire, les employés communaux ont repeint les pièces intérieures de la maison du carillonneur.
- Mandaté par ECB pour les travaux de la mairie, Julien Durand a positionné, à notre demande, le garde-corps, identique aux précédents, entre la salle des fêtes et la mairie.
- L'entreprise Hunt est intervenue pour remplacer les portes vitrées de la salle des fêtes.

PROFITEZ
DES CHEMINS DE RANDONNEE

INITIATIVES CITOYENNES

Journée citoyenne

De nombreux Montferrandais et Montferrandaises ont répondu présents à cette journée citoyenne du 25 septembre. Cela faisait un moment que les membres du conseil municipal n'avaient pas pu l'organiser. L'objectif est de s'adresser à la population afin que tout le monde puisse participer à l'embellissement du village : chacun suivant ses compétences, ses capacités physiques, son bon vouloir, ses disponibilités... Ce fut une belle réussite, beaucoup de travail effectué par ces équipes de bénévoles pour le bien être de tous. Une journée sous l'angle de la convivialité pour faciliter les rencontres entre les habitants de Montferrand.

Les biens communaux sont l'affaire de tous : nos espaces verts et sportifs, nos chemins et nos rues, nos bâtiments communaux (école, églises,...)...

Voilà le résultat remarquable : nettoyage autour et dans le barbecue ; peinture du portail des deux cimetières ; peinture des rambardes vers le bassin octogonal ; nettoyage des calvaires du village ; nettoyage des tables et des chaises de la salle des fêtes ; rafraîchissement des massifs de fleurs et plantations devant l'école ; ajout de gravillons et étalement sur le terrain de boules ; nettoyage autour du tennis ; enlèvement de la souche d'arbre et nettoyage de la butte à la Fount des Fourès ; nettoyage du rond-point et replantations aux Pagès ; taille de la haie chemin de la Barbacane, autour de l'ancienne mare, et rue du Barri Grand ; installation des panneaux de signalisation et ajout des bornes à Naurouze et dans le village pour la sécurité de tous ;

enlèvement des débris dans un bâtiment à côté de l'atelier technique.

Un immense merci à tous les Montferrandais et Montferrandaises qui ont donné de leur temps, pour tout ce travail accompli, merci aussi aux cantonniers (Damien, Jean-Michel et Laurent) qui avaient préparé du matériel pour travailler le jour J. Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur par un bon repas offert par la municipalité avec le dessert de notre pâtissier hors pair Robert.



Boîte à livres ou Bibliothèque Vagabonde

Une boîte à livres, c'est la possibilité de lecture d'ouvrages très divers laissés à disposition du public. Prenez, déposez, lisez à votre convenance et à votre rythme. A Montferrand, deux emplacements sont réservés à cet effet.

Pour celui de Naurouze, à proximité immédiate de la minoterie, le contenu a fait l'objet d'un tri afin de ne laisser que les ouvrages dits « circulants ». Il s'agit effectivement de permettre une rotation des livres et revues et donc ceux qui seraient trop anciens ou trop sélectifs ou peu attirants n'ont pas leur place dans une boîte à livres.

Le second emplacement a été déplacé (d'où le vocable de bibliothèque vagabonde) dans l'abri bus désaffecté après avoir connu la même opération de tri. La raison de ce déplacement consiste à retrouver, pour le premier abribus sa vocation initiale.

Il est manifeste que ces bibliothèques vagabondes sont utilisées. Quand on fait de la place libre, de nouveaux ouvrages sont déposés et quand les livres déposés sont intéressants ils « tournent » raisonnablement. Ainsi deux conclusions s'imposent :



- Pour assurer régulièrement un tri et un rangement, un appel est lancé auprès des Montferrandais. Toute personne désirant s'investir dans cet objectif sera bien accueillie. Vous pouvez prendre contact en mairie ou agir directement en ce sens.
- Le premier abri bus disposait d'un banc pour s'installer et lire sur place et d'un large espace pour garer un véhicule. Ceci est manquant dans le second abri bus de sorte qu'il est envisagé de construire un abri à usage de bibliothèque vagabonde qui sera plus grand, mieux placé et doté d'un banc.

**LIVRES EN LIBRE
DISPOSITION,
SERVEZ-VOUS !**

COMMISSIONS

TRAVAIL PAR THÈMES



« Les commissions avancent leurs dossiers et travaux pour votre bien-être »

Commission communication

L'activité de cette commission permet de bénéficier d'un bulletin municipal semestriellement. Les membres s'activent avec plaisir, d'une part pour recenser les points forts qui se sont déroulés dans le village en présentant beaucoup de photographies, et d'autre part pour apporter quelques éléments évolutifs sur des sujets d'actualité.

Ce mode de communication avec les habitants de Montferrand est destiné à constituer un recueil d'informations détachées du fil du temps ; au contraire pour des informations ponctuelles et immédiates, la communication par mail est privilégiée. Il est envisagé de faire évoluer cette formule avec l'utilisation plus fréquente du site internet. A cet effet, le site a été modernisé pour faire apparaître les nouveautés dès la première page, notamment avec des logos annonceurs pour illustrer les propos.

Commission PLU, Plan Local d'Urbanisme

La création de ce plan est un travail de longue haleine. Déjà sous la mandature précédente le conseil municipal avait initialisé ce sujet et l'avait même conduit jusqu'au projet de phase finale en rédigeant le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le règlement écrit, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et avait traduit ces éléments sur une carte de zonage.

Explication des termes réglementaires :

- **PADD, Le projet d'aménagement et de développement durables** définit et arrête les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. C'est un document accessible à tous les citoyens.
- **Le règlement écrit** précise les dispositions applicables à chacune des zones : zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles et forestières.

- **Le document graphique** délimite les zones. Il se présente sous forme de carte de zonage.
- **OAP, Orientations d'Aménagement et de Programmation** définissent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager dans un secteur désigné.

La municipalité actuelle a assuré la continuité des travaux précédents et a finalisé le PLU pour le présenter aux services de l'Etat qui ont en charge de garantir la conformité aux orientations du SCOT du Pays Lauragais (PETR du Pays Lauragais : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et de l'Etat.

Au cours du prochain semestre, le projet de PLU sera définitif et dorénavant présentable à la population selon deux phases réglementaires : réunion publique et enquête publique.

Dès fixation des dates, l'information sera largement diffusée pour inviter tous les Montferrandais.

Après approbation définitive du PLU, les demandes de permis de construire ou les déclarations de travaux devront être conformes au document pour être acceptées.

Commission sécurité

Les questionnements de la population concernant la sécurité des personnes sur la voirie ont conduit à établir une programmation de travaux pour améliorer la sécurité dans le village. Ce programme vous a été présenté sur un bulletin précédent et chacun a doré et déjà constaté que la réalisation est en cours.

- Abords de l'école : des panneaux de signalisation, le fléchage au sol, la mise en place des jardinières. L'objectif est d'assurer un sens de circulation et de rappeler que le stationnement des véhicules ne doit pas être anarchique.
- Naurouze, écluse de l'Océan : mise en place des panneaux ainsi que des bornes. Il s'agit de créer une contrainte de ralentissement pour la sérénité des habitants et des promeneurs dans ce secteur.
- Village : mise en place des bornes et des panneaux de signalisation pour améliorer la visibilité et fluidifier le trafic.

Un autre chantier est en cours mais les démarches effectuées ne sont pas encore visibles : installation de ralentisseurs sur la route départementale devant l'école. D'une part le coût d'un tel chantier (demande de subvention et procédure d'appel d'offres) et d'autre part la multiplicité d'interlocuteurs (route départementale), prennent beaucoup de temps. Le projet se fera donc sur l'exercice 2022. En résumé : surélévation et meilleure visibilité des passages piétons. Nous rappelons que la vitesse est limitée à 30 km/h, à cet endroit.



COMMISSIONS

TRAVAIL PAR THÈMES

Commission affaires scolaires

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec un effectif de 79 élèves dont 10 nouveaux en maternelle et 2 en primaire. Bienvenue à ces nouveaux petits écoliers.



Le protocole sanitaire que nous espérions allégé, a été maintenu en septembre et sera modifié suivant l'évolution de la pandémie, sachant que la volonté est de maintenir l'ouverture des classes et des écoles pour éviter un « décrochage » comme lors du tout premier confinement.



Avec les agents de la restauration scolaire, nous travaillons sur la Loi Egalim : utiliser des produits locaux tout en maintenant l'équilibre temps de travail/préparation des repas, tel est l'enjeu qui nous attend en 2022. Nous devons donc trouver des producteurs locaux pouvant livrer à la cantine des produits semi-transformés (il n'est pas envisageable de servir des poulets entiers sachant que la découpe prend trop de temps et que certains morceaux ne se mangeraient pas), le tout, à des tarifs raisonnables pour éviter une facturation trop élevée. L'équation n'est pas simple.

Après deux années quasiment blanches, des projets tant au sein de l'école que pendant les services périscolaires, font à nouveau surface : sorties, intervenants, ateliers.

Nos petits élèves préparent Noël et s'investissent dans des décorations tout à fait remarquables : le Père Noël sera content et peut-être plus généreux encore !!!



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Les Charrettes

Président : Yves Bergnes et Jérôme Guiraud
Contact : 06 23 13 54 43 - 06 82 33 25 45

Pratique du foot en loisir

Les matches ont repris toujours dans une très bonne ambiance, la saison passée ayant eu très peu d'activités et de rencontres. Le voyage prévu au New Camp de Barcelone et à Port Aventura prévu pour Pentecôte a été annulé. Toutefois, tous les membres et proches ont pu se retrouver pour un super week-end dans un camping à Gruissan, mi-juin. L'assemblée générale a eu lieu en juillet avec des comptes financiers corrects, prêts à démarrer une 8^{ème} saison avec une quarantaine de licenciés.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA
Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Depuis plusieurs années, l'association a créé des outils de communication vers le public pour expliquer, commenter, rendre vivante l'histoire de notre village qui s'étend sur plus de 20 siècles. Dans la liste de ces outils, un panneau de 4 mètres de long reprend chronologiquement l'ensemble des œuvres patrimoniales que le passé nous a laissé depuis le site archéologique jusqu'au phare de l'Aéropostale. L'association est heureuse d'avoir été invitée par l'association La Cassole pour recevoir les cyclistes de la fête du haricot et présenter l'histoire de Montferrand au public qui passait à l'écluse de l'océan.

Faire visiter notre patrimoine, c'est la vocation de l'association. Notre bilan 2021 s'établit ainsi : 2 visites pour des familles montferrandaises ; 5 visites pour un public scolaire ou très ciblé ; 9 visites de groupe ; 3 demandes annulées pour cause de Covid. Manifestement, ce sont les sites de Naurouze et de l'obélisque qui attirent le plus mais la demande est croissante pour le reste du patrimoine de Montferrand (site archéologique, phare et stèles discoïdales). Ce bilan sera présenté en détail lors de l'assemblée générale à fixer en début d'année ; c'est l'occasion offerte à tous les Montferrandais de prendre contact avec l'association.



La Cassole

Président : Yves Ricard
Contact : 06 75 02 82 17

Toujours un ambassadeur du village.

Difficile de faire un bilan d'activités pour l'année 2021 qui a malheureusement été marquée par l'absence obligée de construction de char : l'activité de La Cassole consiste à participer au défilé de chars et à l'exposition des villages à l'occasion de la fête du cassoulet de Castelnaudary. Cette fête n'ayant pas eu lieu cet été, ni l'été précédent, l'activité de l'association en a été fortement perturbée. Toutefois, les organisateurs de Castelnaudary ayant mis en œuvre une chasse au trésor, dont une partie se passait à vélo, les membres de l'association La Cassole ont été candidats pour y participer. Toujours soucieux de présenter au public les atouts de notre village, La Cassole a choisi d'accueillir les cyclistes qui sont venus jusqu'à Montferrand pour leur présenter son patrimoine. A cet effet, un stand a été installé à l'écluse de l'océan avec, d'une part les décorations fleuries d'un ancien char représentant l'obélisque, le phare, les stèles discoïdales et les sarcophages et, d'autre part une frise chronologique de l'histoire de Montferrand en partenariat avec l'association Patrimoine et culture.

L'association La Cassole Montferrandaise a tenu son assemblée générale le 14 novembre 2021 en présentant un bilan financier avec des charges fixes notamment assurance et électricité du local. Ce fut l'occasion d'envisager un mode de fonctionnement moins onéreux en coûts fixes et cette perspective sera à étudier.

S'agissant du bureau, le président Robert Roger souhaite passer le relais après de longues années de participation active au sein de l'association ; il fut félicité pour son engagement bénévole et son investissement personnel. Les membres présents au cours de cette assemblée générale ont souhaité poursuivre cette activité contribuant fortement à tisser des liens humains au sein du village car la construction d'un char c'est une mise en commun des compétences de chacun.



Dans cette optique, le nouveau bureau est constitué de Yves Ricard président ; Gérard Sandré vice président ; Patrick Estrade trésorier ; Cathy Gamen trésorière adjointe ; Christelle Bellego secrétaire. Bonne continuation à ce nouveau bureau.

Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT
Contact : 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Dès la rentrée de septembre, les activités de gymnastique volontaire et de Yoga ont repris à la salle des fêtes. Ce sont les deux activités historiques de l'association Loisirs Montferrandais. C'est une chance pour notre village de pouvoir disposer sur place de cette possibilité de pratiquer du sport avec des entraîneurs sportifs compétents qui savent conjuguer sport, convivialité et bien être pour une meilleure santé.

Les cours de gymnastique ont lieu les mardis et les jeudis à 18H30. Les cours de yoga ont lieu les vendredis à 19H30.

Chacun peut participer quelque soit son niveau et le premier cours pour essayer n'engage à rien d'autre que de se faire plaisir.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact : 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 2 octobre 2021. A cette occasion, il a été rappelé que les deux années 2020 et 2021 ont été touchées par la crise sanitaire qui a profondément perturbé les animations projetées par le comité. Au premier rang des préoccupations, c'est l'obligation d'annulation des fêtes locales traditionnelles de fin juin qui reste dans l'esprit de chacun.

La municipalité tient à remercier toute l'équipe du comité qui n'a pas été démobilisée par cette crise extérieure puisque le programme était prêt mais les contraintes nationales ont eu raison de leur motivation. Le comité a réussi à proposer aux Montferrandais plu-

sieurs types d'animations ; à ce titre la municipalité félicite ces acteurs pour leur dynamisme.

Lors de cette AG, le bureau du comité a fait part de l'intention d'un grand nombre de membres de ne pas renouveler un nouveau mandat essentiellement en raison des nombreuses années passées au sein du comité (de 7 à 20 années selon les membres) et choisissent de passer le relais. Trois membres du comité acceptent de poursuivre et il convient de rechercher en parallèle de nouveaux membres. Le comité reste « en sommeil » sans dissolution de l'association, le temps de mettre en œuvre une nouvelle organisation et le président conserve sa mission jusqu'à fin décembre 2021.

La nouvelle équipe s'attache à trouver de nouveaux bénévoles dans l'optique d'une part de constituer un bureau et d'autre part de se répartir les nombreuses tâches à réaliser pour poursuivre les animations qui font la joie des Montferrandais.

Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané

Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17

resa.2atm@gmail.com

Un sport et un loisir

La saison du tennis 2021/22 est relancée, le court est de nouveau ouvert à tous.

Ces derniers mois, l'association 2ATM a réhabilité le terrain avec nettoyage, rafistolage du filet et changement de serrure suite aux diverses incivilités.

L'association remercie tous les volontaires qui contribuent à l'entretien autour du site lors des journées citoyennes.

Nous souhaitons informer les adhérents qu'il est impératif de réserver le court par SMS aux membres du bureau afin d'éviter les doublons. Nous espérons pouvoir prévoir un stage tennis au printemps si la demande s'en fait sentir. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et de vos idées. Le bureau cherche un nouveau secrétaire.

Nous vous rappelons que vos adhésions sont toujours bienvenues ainsi que les ré-abonnements. Pour cela contacter l'association à resa.2atm@gmail.com ou par courrier postal : Association 2ATM - Mairie de Montferrand 11320 Montferrand.



APE, Association des parents d'élèves

Présidente : Corinne Paut

Contact tel : 06 83 79 94 93

ape.auta@gmail.com

Le soutien des parents pour des activités hors du temps scolaire

Les enfants de l'école de l'Auta bénéficient d'une structure associative de parents d'élèves qui anime plusieurs événements permettant de collecter quelques financements au profit d'animations pour les enfants. Tous les Montferrandais peuvent participer à ce qui est proposé, les enfants vous remercieront.

Certes cette année, le grand spectacle de Noël ne pourra pas avoir lieu pour cause de crise sanitaire ; les enfants ne pourront pas rire avec les clowns, ne pourront pas aider ou tromper les magiciens, ne pourront pas non plus suivre ou regarder un conte de Noël, etc. Quel dommage encore pour cette année, mais n'en

doutons pas, l'association réfléchit déjà au prochain spectacle 2022.

Noël toutefois ne sera pas oublié, l'association met tout son cœur pour que les enfants connaissent la féerie et la magie de Noël 2021 avec l'organisation du passage du Père Noël à l'école. La mairie finance un cadeau pour chaque enfant, et le Père Noël est chargé de la distribution.

L'association financera un jeu éducatif pour chaque classe et pour la garderie : c'est la contribution de chaque Montferrandais en achetant un sapin de Noël proposé par l'APE qui a permis de financer ces jeux.

L'association a également d'autres idées d'animations, par exemple un projet de kermesse quand le temps printanier sera clément. Ainsi si des parents d'élèves sont intéressés pour aider au fonctionnement de l'association, les bénévoles du bureau leur accorderont un excellent accueil. Prenez contact avec la présidente par téléphone ou par mail : ape.auta@gmail.com

INFOS

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juin 2021

- Décision de maintien des tarifs des services scolaires
- Suppression de la régie scolaire et mise en place d'un système de paiement informatisé
- Tirage au sort du jury criminel.

Séance du 21 juillet 2021

- Décision de préemption en cas de vente d'une parcelle agricole à En Bonis
- Convention signée avec le centre de gestion pour le remplacement de personnel.

Séance du 26 juillet 2021

- Acceptation de l'extinction des créances pour les Boiseries Lauragaises suite à avis du mandataire de justice
- Adoption du PEDT (Projet Educatif Du Territoire)
- Information sur la création de la marque institutionnelle « Canal du Midi »
- Décision d'achat d'un nettoyeur haute pression et d'un compresseur.

Séance du 6 septembre 2021

- Décision de constitution de réserve foncière en cas de vente de terrain au nord du village
- Validation d'une convention d'occupation du domaine public pour passage de réseau d'eau
- Transformation d'un poste de CDD en CDI pour le personnel de l'école
- Etude de la proposition de l'ATD sur la sécurisation routière aux abords de l'école
- Proposition d'achats groupés au niveau de la CCCLA concernant des détecteurs de CO2
- Préparation de la journée citoyenne.

Séance du 28 septembre 2021

- Approbation du projet de territoire de la CCCLA
- Lancement d'une étude de sol pour création d'un bassin de rétention à En Bonis
- Décision de ne pas participer au financement de masques pour les écoliers du fait que la commune prend en charge la totalité des fournitures scolaires
- Etude d'une convention avec un CFA pour l'aménagement de la place de la mairie
- Etude pour installer les ateliers municipaux dans le local libéré par la menuiserie.

Séance du 27 octobre 2021

- Echanges sur un projet présenté par un architecte
- Point sur les travaux de voirie
- Départ locataire maison du carillonneur. Point état des lieux
- Régularisation budgétaire : décisions modificatives
- Désignation des délégués aux associations
- Complément subvention à l'association Entente Naurouze Labastide.

Séance du 23 novembre 2021

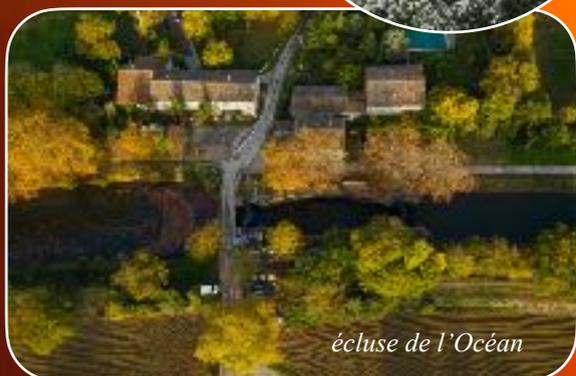
- Intégration des observations des services de l'Etat dans le PLU.

Séance du 8 décembre 2021

- Point sur les travaux en cours et projet
- Décision sur le volume d'heures de cantonnier à contractualiser avec la CCCLA
- Autorisation de dépenses avant vote du budget
- Validation du projet d'un architecte dénommé « la flèche d'Occitanie »

Les comptes-rendus sont mis sur le site web « in extenso » : « montferrand-seuil-de-naurouze.fr »

LE VILLAGE EN IMAGES



BONNES FÊTES!

ACTUALITES DU VILLAGE

Bienvenue aux nouveaux Montferrandais

- Maxime BATIGNE – 1, chemin de la Rivière d'Aillade
- Joël et Pascale SALVADOR, Léa et Paul - « La Gravette »
- Alexandrine ROUSSEL, Chloé et Héloïse – 2, place de Verdun
- Jonathan GARY – Impasse des Jardins
- Florent CHOLLET – 8, impasse du Souleilla
- Hugo ROCACHET, Mathilde GOURDAIN – 2, rue de la Barbacane
- Annette FIQUET – 89, chemin de la Rivière des Pierres
- Edgar THIEBAUT – 5, rue de la Barbacane.
- Adrien GRAUBY, Sabine DOLZ – 37, chemin de la Fount dès Faourès
- Yann SICARD – 1, Sentier Romain Gwenaëlle DESPRES – 8, chemin d'En Bonis.
- Gwenaëlle DESPRES – 8, chemin d'En Bonis
- Lionel, Emilie et Charlotte LABADIE-GAYRAUD - Nalbiac

Etat Civil

Naissance :

- Emy PRIZZON, le 16 octobre 2021 à Carcassonne – « En Broc »
- Roxane MAURY, le 25 novembre à Saint-Jean (31) – 92, chemin de la Fount dès Faourès.

Mariage :

- Luc GEOFFROY avec Stéphanie LEMOINE-NOS, le 2 octobre 2021 chemin des Masquières.

Transcription de décès :

- Fernand PEREZ, le 17 octobre 2021 – 41, chemin de la Fount dès Faourès.

Secrétariat de mairie ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou par mail :

montferrand.mairie@orange.fr

<https://www.montferrand-seuil-de-naouroze.fr>

Directeur de la publication : M. le Maire - Rédaction : Commission communication
Conception : Philippe Benoist - Imprimeur : CAÏMAN Imprimeur -
Crédit Photos Philippe Benoist, Mairie (Michèle Pradel-Sandré) et Yves Ricard.

Prochain bulletin en juin 2022. Vous pouvez nous adresser les informations que vous souhaitez voir paraître à montferrand.mairie@orange.fr.